

République  
Française

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département de  
Seine  
et Marne

De la Commune de **FAREMOUTIERS**

**Nombre de membres**

*Séance du 17 novembre 2025*

Afférents au Conseil  
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la  
délibération :  
15

**L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre, à 20 heures 00,**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la  
convocation :**  
10/11/2025

**Présents :** Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Frédérick BOUIGE, Jean-Pierre MIHALJEVIC, Isabelle AUBERTIN, Michel CLOUET

**Pouvoirs :** Bertrand CHIGOT a donné pouvoir à Sonia HABAY  
Lysiane CAVIC a donné pouvoir à Didier COLIN  
Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE

**Absents excusés :**  
**Secrétaire de séance :** Marie-Claude POVIE

**Délibération n°2025/043**

Objet de la délibération : **SI DU CES DE FAREMOUTIERS PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET 2026**

Vu le CGCT

Vu la délibération 2025/007 du syndicat intercommunal du collège de Faremoutiers relatif à la répartition des montants des participations communales pour le budget 2026.

Considérant que pour assurer l'entretien et l'investissement du budget du Syndicat du Collège de Faremoutiers, il est indispensable que les communes membres participent,

Considérant que les sommes dues par les communes membres sont calculées au prorata du nombre d'enfants inscrits au collège au 24 septembre 2025.

Monsieur le Maire informe le conseil des sommes versées par l'ensemble des communes :

Communes	Nombre d'élèves	Total à payer pour chaque commune
Dammartin sur Tigeaux	37	7 799.32 €
Faremoutiers	176	37 099.49 €
Guérard	117	24 662.73 €
La Celle/Morin	52	10 961.21 €

Envoyé en préfecture le 19/11/2025  
Reçu en préfecture le 19/11/2025  
Publié le *Nicolas*  
ID : 077-217701762-20251117-2025\_043-DE

Maisoncelles-en-Brie	20	4 215.80 €
Mortcerf	0	0 €
Pommeuse	178	37 521.08 €
Saint-Augustin	2	421.59 €
Tigeaux	11	2 318.72 €
Autres	13	0.00 €
Total	606	125 000.00 €

Monsieur le Maire indique que le montant pour la commune de Faremoutiers sera prévu au budget 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve la participation de la commune de Faremoutiers auprès du syndicat intercommunal du collège de Faremoutiers pour l'année 2026.

Le Maire,  
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance  
Marie-Claude POVIE

